

ÉVOLUTION TERMINOLOGIQUE ET RESTRUCTURATION D'UN ENSEMBLE LINGUISTIQUE : LE CAS DU MANDINGUE ¹

Mamadou Lamine SANOGO
INSS-CNRST (Ouagadougou)
e-mail : mala_sng@yahoo.fr

Nommer une langue, c'est certes, en partie refléter une existence autonome. Mais, c'est aussi d'une certaine manière, mobiliser au service de la dénomination le pouvoir des mots : donner des noms différents au même système, c'est déjà le morceler; maintenir le même nom aux différents systèmes, c'est les maintenir ou les rendre unifiés.

Marcellesi J.B. (1981 : 6)

Résumé

Après avoir montré que les termes en usage dans ce monde sont le fruit d'une évolution des connaissances, le présent article démontre qu'il n'y a rien de définitivement acquis surtout dans l'onomastique des peuples. De même si la volonté d'unifier le monde mandé est restée constante chez tous les chercheurs, la soif de montrer les nuances entre les différentes branches a entraîné les segmentations multiples. La linguistique semble, dans cette lancée, le leitmotiv de la recherche dans ce labyrinthe terminologique.

Mots-clés : Terminologie mandé, ethnonymes, glossonymes, mande, mandingue, dioula

Abstract

After showing that all the words uttered are the fruit of evolution. This article intends to demonstrate that nothing is definitely acquired mainly when it is about people onomastic. If the will unify the mande world remains constant at the level of researchers; the strong envy to show differences to multiple segmentations. Linguistic seems the cornerstoneto the matters in their true lights.

¹ Le présent article nous a été inspiré des discussions menées avec des chercheurs de divers domaines scientifiques s'intéressant un temps soit peu au domaine mandé. La nécessité de faire des précisions terminologiques à propos du monde mandé a été ressentie au cours de nombreuses rencontres.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Keywords : Terminology mandé, ethnonymes, glossonymes, mande, mandingue, dioula

I - INTRODUCTION

Il existe dans le monde mandé comme dans la majeure partie des études sur les communautés africaines, une inflation terminologique. Quiconque se trouve confronté à cette flopée de termes devra à un certain moment s'interroger sur leur contenu. En effet, que signifient : *Mandé, manding, mandingue, malinké, mandinka, mandenkan, maninka, mendé, marka, maraka, meeka, maninkamori, manenka, Mali, Melel, dioula, dyula, dyuleto, jula, bambara, bamanan, bamananfin, bambargue, mandé du sud-ouest, bambara central, dioula commercial, tabussi...* Si la linguistique semble être la plus concernée par cette problématique, tant dans sa nature que dans son objet, il reste entendu que les spécialistes des sciences humaines ne cesse de retourner les termes tous les jours. Si d'aucuns considèrent que la perception de ces termes est acquise, la discussion en cours dans ce monde est bien la preuve que la page est loin d'être tournée.

Que recouvrent ces différents termes que l'on rencontre dans les divers domaines d'études portant sur cet espace culturel ? D'où viennent ces termes ? Qui les a forgés ? Qui utilise quel terme ? Avec qui ? Pour dire quoi ? On pourrait bien multiplier les questions mais, disons que face à toute cette inflation onomastique à propos d'un monde, on ne peut que se poser beaucoup de questions.

Le but du présent texte est d'exposer le champ terminologique des concepts anthropologiques, historiques, socio-politiques, en cours dans le monde mandé. Ce travail de synthèse que nous allons proposer est le fruit d'une longue recherche terminologique. Il remonte au début des années 1990 quand nous avons entrepris des recherches sur les caractéristiques sociolinguistiques du dioula véhiculaire (Sanogo M. L. 1992). Il a été enrichi au fil de son évolution par des contributions de toutes sortes venant de divers domaines. Notre intérêt pour ces recherches peut s'expliquer d'une part par la volonté de combler un manque ressenti par les spécialistes des divers domaines des sciences sociales. En effet, il ressort, chaque fois, que d'un domaine de spécialité à l'autre, d'une école à l'autre, les termes couvrent des champs sémantiques différents. Nous osons espérer que les nombreux spécialistes auront, à partir de ce travail, des pistes de prospection, afin d'approfondir leurs connaissances dans ce domaine où l'onomastique rend plus complexe la perception de la réalité mandé. D'autre part, le besoin d'avoir un lexique harmonisé ne fait pas de doute au moment où la pluridisciplinarité devient la règle d'or dans la connaissance des communautés. A cet effet, il est indispensable d'avoir le même contenu pour les mêmes termes afin d'unifier les normes de partage.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle la dénomination d'un espace ethnique, géographique, linguistique, socio-anthropologique... si scientifiquement fait, dit-on, est un acte politique. Que le nom soit donné par la communauté ou par les voisins, il reste une prise de position, une localisation par rapport à un environnement. A cet effet, nous pensons à la suite de Calvet L.-J. (1974 : 57) : "On se partage le monde, géographiquement, économiquement, mais la taxinomie en témoigne" Si cette hypothèse est confirmée, il en découle que les nombreuses tentatives de dénomination du tout ou parti du monde mandé est la traduction politique d'une dynamique historique. En d'autres termes, les mots (pour prendre un terme commun) qu'on utilise pour désigner un peuple, une langue, un territoire... traduisent, d'après Marcellesi J.B. (1981) un rapport de force, une volonté de posséder. "Tout commence par la dénomination", selon Calvet L.-J. (1974 : 56).

Notre exposé sera structuré autour des trois points suivants : Dans un premier temps, nous allons faire l'historique de la terminologie mandé. Ensuite, nous étudierons son évolution à travers les différentes écoles. Nous terminerons par l'analyse de l'application de ce découpage terminologique au monde mandé, notamment en nous fondant sur la segmentation de l'espace linguistique.

II - HISTORIQUE DES TERMES DU MONDE MANDE

L'origine des termes en usage dans le domaine historique que nous explorons est à rechercher dans les premières études sur cet espace. En effet, les précurseurs des études mandé ont été inspirés par le courant de pensée de la grammaire comparée en Allemagne. Cette philosophie qui a gouverné nombre de recherches avait pour finalité la recherche de la langue originelle, et partant, les sources actuelles de notre monde ainsi que son axe de dynamique historique. Par conséquent, en trouvant la langue originelle, on trouverait par la même occasion l'axe d'évolution du monde en allant des plus primitifs vers les plus évolués. Interrogation légitime car le rêve de savoir d'où l'on vient a toujours habité l'homme même si elle connaîtra des dérives ayant abouti à son interdiction par la société des sciences de Paris.

Dans ce volet de la recherche consacrée au monde mandé, les sources occidentales vont être privilégiées bien que n'étant pas les documents les plus anciens du point de vue chronologique dans la connaissance des peuples noirs. Disons qu'elles sont les premières références à évoquer le thème présent. En effet, la traduction des sources arabes consultées donnent très peu d'informations à propos de la manière de nommer les populations rencontrées. Nous avons surtout des descriptions ethnographiques avec des ethnonymes (ou nom de tribu) très arabisés. Les dénominations qu'on y rencontre sont celles attribuées le plus souvent par des arabo-berbers : Melel, *Billal al Sudan* par exemple (Calvet L.-J. 1974 : 56).

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Les premières traces onomastiques que l'on a, à propos de ce monde, sont relatives d'ailleurs à une dénomination d'une population. En effet, les premiers Européens ayant recueilli des vocables qui auront un lien avec le *groupe mandé* actuel sont, d'après G. Galtier (1980 : 19), les Portugais. Ils auraient entendu le terme *mandinga* sur les côtes ouest-africaines qui correspondent aujourd'hui à celles de la Gambie, de la Casamance, de Guinée-Bissau, ou de la Guinée Conakry. Faute de précision géographique, il reste entendu qu'il s'agit de la zone linguistique où l'on rencontrait déjà des locuteurs d'une langue africaine pouvant appartenir à ce qui pourra être considéré plus tard comme le mandingue ou "mandé-ga" d'après Koelle W. cite par Heine B. et Nurse D. (2004 : 30). D'entrée, ces mots sont déjà polysémiques car ils désignent à la fois les idiomes et les habitants, ce qui n'est pas étonnant car les mêmes mots sont utilisés en général pour désigner la langue et les locuteurs (en terme de communauté ethnique ou même entité politique comme les nations). Il convient également d'ajouter que ces termes sont attribués dès le départ à un ensemble dont les contours ne sont pas connus : peuple, ethnie, ensemble, population...

A la suite des Portugais, les voyageurs de la marine marchande anglaise auraient rapporté le terme *mandingo* avec les mêmes acceptions. Il reste entendu toujours que la précision n'y est pas car si dans un sens le mot désigne un idiome, dans l'autre il semble désigner également les locuteurs dont rien ne garantit le caractère monogénétique et l'unité politique de leur entité. Il pourrait bien s'agir d'une seule ethnie ou d'un ensemble ayant convergé pour former un ethnisme comme dans le cas des mandingues d'après Houis M. 1961 ou dans le cas des Dioula d'après Sanogo M. L. (2000).

Le texte français le plus ancien faisant référence à ce groupe mandé est celui de D'Avezac M.. Bien que datant du XVII^e Siècle mais il ne paraîtra que plus tard en France. Il s'agit de "*Vocabulaires Guiolof, Mandingue, Foule, Sarakolé, Séraire, Bagnon et Floue*", un article paru en 1845 dans le deuxième volume des mémoires de la société ethnologique.

Le premier vocabulaire publié en Europe est celui de More F. (1738) *Travelos îlot the land part of Africa* avec son recueil de vocabulaire *English-Mandingo*. Vient ensuite le *vocabulaire Mandingo* paru dans l'oeuvre de Park M. (1799) *Traveles in the interior districts of Africa* suivi de quelques ouvrages, dont le dictionnaire *Français-Bambara* de Dard J.en 1825.

Mais, le tournant le plus important qui marquera une rupture avec les intentions exotiques, d'après Houis M. (1971 : 20), la publication en 1854 de *Polyglotta Afrikana* de Koelle W.. L'optique scientifique de cet ouvrage de linguistique marque le début réel de l'étude des langues africaines. Héritière des écoles allemandes où la grammaire historique et comparée était le principal objet de recherche, cette étude se fera remarquer par sa classification et ses regroupements des langues africaines en de grandes familles linguistiques. Si cet élan paraît prématuré -compte tenu de l'état des

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

connaissances sur les langues africaines à cette époque- il portera néanmoins ses fruits en relançant le débat sur la recherche en archéo-linguistique. Cet ouvrage constitue le fondement scientifique des courants descriptivistes en cours jusqu'à nos jours dans la linguistique africaine. Le fait qu'il a nourri et suscité de nombreuses discussions atteste déjà son intérêt inestimable à la recherche linguistique, à l'histoire, à la sociologie et à l'ethnologie de l'Afrique noire.

La contribution de Koelle W. (1854) au domaine mandé peut se résumer par l'éclaircissement sémantique qu'il apporte entre les mots *mandé* et *mandenka* ou *mandenga*. Ainsi, de ce travail, il ressort que le mot *mandé* désigne une région, un espace culturel qui continue de subister dans la mémoire collective. Il s'agit d'une zone historique que l'on peut situer géographiquement sur les ruines du noyau de l'empire du Ghana (700-1200) ou du Mali (1200-1500). Selon Galtier G. (1980 : 21), cette zone s'étend entre Sigiri et Bamako. Quant au mot *Mandenka* ou *Mandenga*, il désigne les populations de cette zone. Profitant des résultats de Koelle W. (1854), Steindhal H. (1867) fait une étude comparée entre le *Mandinka*, le *Bambara*, le *Vai* et le *Susu*.

Les travaux des précurseurs sont d'un intérêt inestimable lorsque l'on tient compte des niveaux des recherches sur l'Afrique à cette époque et des conditions d'accès à ces fragments de connaissances. Ces études ont permis à l'Afrique noire d'entrer dans le champ d'action des sciences humaines ; champ qui était jusque là réservé aux sociétés occidentales. Ces études lancent le débat sur le terrain africain et c'est dans ce contexte que nombre de termes connaîtront leurs évolutions actuelles.

III - EVOLUTIONS TERMINOLOGIQUES DANS LES DIFFERENTES ECOLES

Profitant des travaux des précurseurs, les contemporains ont contribué à enrichir la discussion à propos du débat terminologique. Ainsi, en travaillant surtout sur les "fossiles linguistiques" le chantier de la reconstruction de la langue originelle des écoles allemandes est relancé. On verra alors se développer des travaux simultanément en Allemagne et en Angleterre, puis plus tard en France.

3.1 - Contribution des écoles allemandes et britanniques

Dans le souci de regrouper les idiomes recueillis dans ce monde jusque là inconnu, les linguistes allemands, très vite suivis par les Anglais, procèdent à des regroupements à partir de fragments très réduits. Il s'agit d'abord de quelques vocables recueillis çà et là par des voyageurs. Les conditions dans lesquelles sont recueillis ces fragments sont le plus souvent très aléatoires. Dans la plupart des cas, il n'y a ni enquête ni contact humain avec les locuteurs. Le linguiste et/ ou son informateur n'ont accédé à l'information que par une tierce personne, en général des voyageurs. Le corpus est alors

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

constitué de vocables rapportés dans des comptes-rendus de voyage et l'accent est porté sur les différences. Ces différences sont alors reprises et grossies en vue de provoquer la stupeur chez les auditeurs.

Le domaine manding est rapidement parcouru, prospecté, et les langues sont classées avec une gageure certaine. Les termes les plus utilisés dans ces écoles britanniques et allemandes sont *mandé* puis *manding*. Ils sont traités dans un premier temps comme des synonymes. Le fait le plus marquant de cette époque reste la reconnaissance de l'unité linguistique de la famille manding par le missionnaire allemand W. Koelle en 1854. La relative homogénéité d'un certain nombre d'idiomes est à la base de l'idée de cette existence, d'après W. Koelle (1854) dans de "*Northwestern High-Sudan Family or Mandinga Family*". Plus tard, D. Westerman (1927) utilise les deux termes, *mandé* et *manding*, indifféremment pour désigner le groupe linguistique qu'il reconnaît dans "*Die Westlichen Sudansprachen und ihre Beziehungen Zum Bantu*". Ensuite, cette position sera révisée en 1952 dans *The language of West Africa* où le même chercheur distingue trois dialectes sous le terme "*Malinké-Bambara-Dyula dialect cluster*".

Sûrs des acquis de leurs précurseurs, les universitaires anglais tenteront de tracer les frontières linguistiques du domaine manding avec plus de rigueur. La consolidation du groupe linguistique reconnu ainsi est leur plus grande préoccupation. En 1971, R. Long, dans *A comparative study of the northern mandé language*, apporte des arguments supplémentaires à cette lancée. La démarche linguistique se veut scientifique et stricte car elle porte sur la méthode de regroupement de W. Swadesh.

Appliquée au domaine manding, cette méthode aurait permis selon certains mandésants de mieux structurer la famille à laquelle appartient le jula. Elle permettrait, selon R. Long (1971), G. Galtier (1980) et B. Coulibaly (1984), de fixer les conditions d'appartenance d'une langue à la famille manding. Ces conditions sont fixées comme une règle rigide que l'on retrouve chez G. Galtier (1980 : 36). Reprenant à son compte les thèses de R. Long (1971), il donne (op. cit.) les conditions de reconnaissance d'un parler manding :

"On doit reconnaître comme manding tout parler qui, dans une liste de 100 mots du vocabulaire commun aura 80 % de mots apparentés communs avec la moyenne des autres parlars considérés comme manding."

Après avoir construit la famille mandingue, la méthode a été mise à contribution pour tenter de regrouper les familles ainsi constituées. Cet élargissement des besoins entraîne la construction d'une famille *mandenkan*. Formés par les écoles anglaises qui essaient de remonter le cours de l'histoire de cette communauté, les spécialistes fixeront ainsi les conditions d'appartenance d'une langue à cette catégorie supérieure au manding². Cette

²Le mandenkan se construit sur le modèle d'un cercle plus élargi englobant le manding et les autres langues estimées proches.

fois, c'est chez B. Coulibaly (1984) se référant à R. Long (1971) que nous trouvons ce qui peut être considéré comme parler appartenant au groupe mandenkan. Après avoir adopté le mode de calcul sur les 80 % de vocabulaire commun, le groupe se présente comme suit :

*"Le mandenkan est un vaste continuum linguistique dont les différentes variétés sont parlées, à titre de langue première ou langue véhiculaire dans dix États de l'Afrique Occidentale".
(...) Ce sont : le Bambara, le Jula, le Khasonkha, le Koyanka, le Maninka, le Mandinka, le Bolon, le Soninké, Le Blé, le Wangara (Ghana), le Wasulunka, le Dafin.*

Il faut dire que ce dernier terme rencontrera peu de succès aussi bien chez les linguistes que chez d'autres chercheurs en sciences sociales. L'unité linguistique originelle qu'elle suppose ne semble pas rencontrer l'assentiment de ceux qui auraient une origine commune ; d'où le renoncement au terme mandenkan après la rencontre à la "Conference on the Mandingue studies" à Londres en 1972.

3.2 - Contribution des écoles françaises

Reprenant les résultats des écoles germaniques et anglaises, les linguistes français apporteront leur contribution au terrain africain, notamment au domaine mandé. Cependant, ils perpétueront la tradition de l'histoire comparée en poursuivant le travail avec enthousiasme. La politique coloniale qui a donné un coup de fouet à la recherche africaine accorde une importance particulière au volet linguistique. Les études africanistes en France prennent leur fondement dans cette politique avec laquelle certains africanistes marqueront plus tard leur rupture. Un bref rappel de son histoire sera nécessaire pour comprendre ses orientations et ses méthodes en vue de son intérêt pour le cas du jula.

Fidèle à sa tradition d'unification linguistique, la France lance en Afrique noire dès les premiers instants de la colonisation une politique d'assimilation par le français. Le but est de "former des auxiliaires" de l'administration coloniale, de "répandre l'amour", la "culture et l'influence de la France". L'implantation de la première école avec l'arrivée, le 9 octobre 1816 de J. Dard à Gorée, marque le début de cette politique. Placée sous l'administration directe du Gouverneur Général des colonies, l'école est présentée comme la voie la plus sûre et la plus efficace pour accomplir "la mission civilisatrice"³.

Les linguistes français qui ont marqué le domaine manding à cette époque sont Delafosse M. et Tressant De D. Ils ont contribué, par de nombreux travaux, à apporter des informations capitales sur les langues et les situations sociolinguistiques de cette

³La circulaire numéro 82c du 30 août 1910 du Gouverneur Ponty marque le grand intérêt de la politique linguistique de la France. Cette pensée de Ponty résume toute la politique linguistique dont il assure la direction. "Après avoir formé une élite de jeunes gens appelés à seconder nos efforts, nous devons nous préoccuper de l'éducation de la race entière et essayer de donner au plus grand nombre possible de nos sujets sinon l'assimilation du moins l'empreinte française".

partie de l'Afrique. La différence entre les concepts *mandé* et *mandingue* en France est, d'après Galtier G. (1980), l'oeuvre de Delafosse M.. En reprenant à la suite des anglophones le terme *Mandinga* ou *mandingo*, il les aurait francisés, comme son prédécesseur D'Avezac en "*mandingue*", en vue de décrire le *jula de Kong* et le *jula de Bondougou* dans *Essai de manuel pratique de la langue mandé ou mandingue* en 1901. Il révisé sa position sur les langues mandé en 1904, dans *Vocabulaire comparatif de plus de 60 langues ou dialectes de la Côte d'Ivoire et des régions limitrophes*.

C'est encore chez le même auteur que les concepts évolueront plus rapidement. Delafosse M. en 1912 reconnaît les particularités d'un groupe qu'il désigne mandingue dans *le Haut Sénégal Niger*. Les trois groupes de dialectes sont exposés avec plus de détails dans les deux volumes de *La langue mandingue et ses dialectes* en 1929. Les limites sont désormais ainsi tracées entre les mots "*mandé*" et "*mandingue*" chez les francophones. Le *mandé* désigne désormais un ensemble de langues proches, une famille. Le *mandingue*, par contre, désigne un bloc linguistique relativement homogène dans lequel des traits linguistiques militent en la faveur d'une certaine unité. Notons chez Delafosse M. (*op. cit.*) la prudence dans cette approche qui reconnaît non pas des dialectes fragmentés mais des tendances à la ressemblance entre parlers géographiquement proches ; le tout formant un continuum. C'est la raison pour laquelle Delafosse M. (*op. cit.*) ne tranche pas systématiquement entre dialectes distincts et préfère maintenir la division en trois branches dont il est le premier à reconnaître les configurations approximatives. En outre, la reconnaissance d'un parler supra-local, support de l'expansion de la langue sera le plus grand acquis des travaux de cet auteur. Le *kangE* ou *kanjE* ou encore *kangbE*, cette koïné, joue selon Delafosse M. (*op. cit.*) le rôle de véhiculaire entre les formes parmi lesquelles l'intercompréhension n'est pas toujours aisée. Elle assure, selon Delafosse M. (*op. cit.*), l'expansion de la langue *mandingue*.

A la suite de Delafosse M., les linguistes français et francophones travaillant sur le domaine manding adoptent les distinctions établies plus haut. Seul Calvet L-J. (1974)⁴ prend ses distances par rapport à cette répartition. La jugeant idéologiquement marquée, il se demande pourquoi ne pas considérer les sous-divisions de Delafosse M. (1912), *bambara*, *jula* et *malinké* comme des langues à part entière tout comme le *français*, *l'italien* et *l'espagnol*.

En somme, l'évolution des termes en rapport avec les idiomes a apporté une certaine connaissance des peuples, de leur histoire et de leur mode d'organisation sociale, économique et politique. Ces connaissances historiques, anthropologiques et culturelles sont par la suite mises à contribution dans la reconstruction des familles linguistiques.

⁴Dans une critique des politiques d'expansion de langues, Calvet L. J. (1974) trouve que les classifications et autres regroupements sont utilisés pour refuser le statut de langue aux idiomes africains. En effet, cette répartition langue dialecte, idiome et parler n'est pas toujours neutre. Elle est l'expression linguistique d'une conception idéologique selon laquelle les langues sont parlées par des peuples, les dialectes et autres sous-divisions par les peuplades et les tribus.

Dans l'ensemble, ce sont les perceptions reposant sur les points de vue des linguistes qui ont forgé les classifications. C'est la raison pour laquelle nous avons de multiples classifications d'idiomes dont certains, regroupés dans les mêmes branches, n'ont entre eux aucun rapport génétique ou historique.

IV - CONSEQUENCES SUR L'AIRE LINGUISTIQUE

Le nombre de classifications des langues peut être considéré comme la principale conséquence de l'évolution des connaissances sur les langues et les peuples du domaine mandé, on assiste à une croissance du nombre de classifications. Le caractère ancien de certaines d'entre elles n'enlève rien à leurs mérites. D'autres, vestiges de l'histoire de la linguistique négro-africaine, sont d'importants témoins des orientations et de l'évolution des études linguistiques africaines. Les classifications du domaine mandé sont nombreuses. Nous ne donnerons que celles qui ont le plus marqué les recherches africanistes. Nous distinguons trois types de classifications. D'abord, nous verrons les classifications en catalogue, ensuite, les classifications suivant les critères anthropologiques et enfin, les classifications sur les critères linguistiques.

4.1. classifications en catalogue des langues du groupe mandé

La tendance à l'inventaire reste la plus dominante. La classification de Koelle W. (1854), la deuxième classification de Delafosse M. (1924) et celle de Bird C. (1966) entrent dans cette catégorie.

4.1.1. classification de W. Koelle (1854)

La classification de Koelle W., parue dans *polyglotta afrikana* en 1854 est celle qui reconnaît pour la première fois l'existence d'un *groupe mandé* avec 13 langues. Ces langues se présentent comme suit :

1- le *mandenga* ou *mandé* :

a- le *mandenga* proprement dit ou *mandé* (*manenka* de *Kangaba*) ;

b- le *kabunga* ou *mandinka* de *Gabou* ;

c- le *toronko* ou *mandenka* de *Toron* ;

d- le *salinka* (*dsalinka*) ou *madenka* du *Fouta Djallon* ;

e- le *kankanka* ou *manenka* de *Kankan* ;

2- le *bambara* ;

3- le *kono* ;

4- le *veï* ;

5- le *soso* (*sousou*) ;

6- le *tene* (*sousou*) ;

7- le *gbandi* ;

8- le *landoro* ou *loko* ;

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- 9- le mendé ;
- 10- le gbésé (kpelle) ;
- 11- le toma (loma) ;
- 12- le mana ou mano ;
- 13- le gio (dan) .

4.1.2. classification de Delafosse M. (1924)

La deuxième classification de Delafosse M., celle de 1924, entre dans cette première catégorie de classifications. Cette classification des langues africaines figure dans *les langues du monde* de Cohen M. (1924). Elle se présente de la manière suivante.

I- Sous-groupe du nord-est

- songoï (Mali)
- zerma (Niger)

II- Sous-groupe de l'Est

- dogon
- samo (Tougan et Sikasso)
- sia (bobo-fin de Haute-Volta)
- sembla
- ouara
- niatioiro
- blé

III- Sous-groupe du sud-est

- boussa (Nigeria, Bénin)
- boussan (bissa de Haute Volta)

IV- Sous-groupe du Nord

- sorko ou bozo (Mali)
- sarakollé ou soninké (Mali)
- azer (Mauritanie)

V - Sous groupe du Centre

- ligbi (Côte d'Ivoire)
- noumou (Côte d'Ivoire)
- hwéla (Côte d'Ivoire)
- mandingue
- kouranko (Sierra Leone et Guinée)
- kono (Sierra Leone)
- vaï (Liberia et Sierra Leone)

VI - Sous groupe du Sud

- gbîn (Côte d'Ivoire)
- ngan
- noua
- mouïn

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- *gouro ou lo*
- *toura*
- *dan*
- *manon*
- *guerzé*
- *toma*
- *gbandi*
- *mende*
- *loko ou landogo*
- *langan (dyalonkhé) Guinée*
- *sousou*

4.1.3. classification de Bird C. (1966)

Dans une introduction rapide où il essaie de donner les idiomes proches du bambara, Bird C. (1966) fait un inventaire des dialectes qu'il estime proches au plan linguistique de l'ensemble manding. Il n'y a ni tentative de regroupement génétique ni historique. S'attaquant aux fondements de la glottochronologie de Swadesh W., Bird C. propose de distinguer entre 9 dialectes dans le manding. Ce sont :

- 1 - *mandingo* ;
- 2 - *khasonké* ;
- 3 - *maninka de Kita* ;
- 4 - *maninka de Guinée* ;
- 5 - *bambara* ;
- 6 - *marka -dyalan*
- 7 - *marka-fin* ;
- 8 - *dyula* ;
- 9 - *wangara* .

4.2. classifications en fonction de critères anthropologiques

Il faut retenir dès le départ que ces critères ne sont pas toujours rigoureusement suivis et certaines classifications sont des combinaisons de critères différents. Les critères anthropologiques ont conduit aux classifications les plus contradictoires et les plus idéologiquement marquées. Un Allemand, Muller [1876-1888], établit, à cet effet, le rapport entre la langue et le trait physique. Il trouve, dans sa logique de l'anthropologie physique, deux types de langues. Les "*langues des peuples aux cheveux crépus*" et les "*langues des peuples aux cheveux raides*". Le mandé est, de ce fait, classé dans le groupe des langues des peuples aux cheveux crépus. Le débordement de l'anthropologie physique avec tous les risques que cela comporte a noyé les bonnes intentions. Comment regroupe-t-on des langues à partir du type de chevelure des locuteurs ?

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

4.3. classifications sur les critères linguistiques

Les classifications linguistiques sont les plus nombreuses et les plus diversifiées. On y trouve des classifications dialectologiques comme celle de Delafosse M. (1901) et d'A. Prost (1953), les classifications historiques et morphologiques de Houis M. (1958) et les classifications de la lexico-statistique qui reconstruiront la famille mandé d'une façon plus large.

En 1901, M. Delafosse a établi une classification à partir des critères linguistiques. Empruntant les méthodes de la dialectologie il compare le système comptable des idiomes dont il suspectait la proximité.

4.3.1. classifications de M. Delafosse (1904)

M. Delafosse (1904) renonce très vite à sa première classification qui fut reprise par d'autres mandésants. En 1953, A. Prost porte un coup décisif à cette classification suivant les critères onomasiologiques en trouvant des parlers *mande-tamu*. Le *mande-fu* de M. Delafosse (1901) éclate ainsi en deux sous-groupes.

- Le sous groupe 1 : *le mandé du sud-ouest avec le mendé, le susu, le toma, le gbandé, le gbundé, le kpellé.*

- Le sous groupe 2 : *le mana-busa qui comprend le mana, le bobo-fin, le dan, le ben, le mua, le nwan, le san du nord ou sané (Tougan) et le san du sud (Toma), le lébir, le bisa et le busa.*

A la suite des travaux de M. Delafosse, A. Prost (1953) et d'autres chercheurs établissent à partir de critères linguistiques des distinctions entre plusieurs idiomes du domaine mandé. Ces chercheurs s'appuient sur la méthode lexico-statistique de W. Swadesh. Née chez les anglophones, cette méthode est encore utilisée dans le domaine négro-africain. Ses applications les plus marquantes sont celles de W. Welmers (1958). Les résultats de ce chercheur ont été repris par Y. Person (1969), R. Long (1972), G. Galtier (1980), B. Coulibaly (1984) et D. Creissels (1993).

4.3.2. classifications de G. Galtier (1980)

Après avoir confronté le vocabulaire fondamental d'un certain nombre de parlers avec les paramètres du taux de rétention et de dynamique, G. Galtier (1980 : 41) arrive à la classification ci-dessous.

I- Division Ouest :

A- Sous-groupe du nord-ouest :

- soninké (ou sarakollé y compris l'ajer et le girganké)

- bozo (ou sorogo y compris le nono ou nonyanké)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

B- Sous-groupe du Centre :

- *sousou jalonké*
- *mandingue (mandinka, xasonka, manenka dyoula, bambara ,etc.)*
- *kuranko*
- *kono, Vai*
- *ligbi, hwéla, numu*
- *blé*

C- Sous groupe du sud-ouest :

- *mende, bandi, loko, loma*
- *kpelle (ou gweze)*

D- Sous-groupe samogo-sambla :

- *samogo-gwan, samogo-siéw*
- *Sembla*

E- Sous groupe samogo-don :

- *samogo-don`*

II- division Est :

- *cenga (tyenga ou tchanga)*
- *busa ou boko (Nigéria, Bénin)*
- *bisa (y compris le Lébir)*
- *san (samo de Toma)*
- *sané (samo de Tougan)*
- *ben*
- *mua*
- *kwéni*
- *ghan*
- *tura*
- *dan*
- *mana*

III Division bobo

- *bobo (ou bobo-fing ou sya)*

4.3.3. classifications de D. Creissels (1993).

Prolongeant cette approche de la lexico-statistique, Creissels D. (1993) propose une classification qui se veut plus complète sur les langues, les dialectes et les parlers du groupe mandé. Les différents niveaux de proximité sont donnés avec précision. Les 45 langues⁵ et parlers du groupe mandé sont ainsi répertoriées.

⁵La classification de D. Creissels (1993) ne fait pas de distinction entre les niveaux langues et les niveaux dialectes ou idiomes. L'accent porte plutôt sur le degré de proximité entre les formes en présence.

4.3.4. La classification de Houis M. (1958)

En marge des recherches dialectologiques, d'autres chercheurs essaient de saisir l'unité linguistique du groupe mandé en combinant des critères complémentaires. C'est le cas de Houis M. (1958) qui procède par une sorte de synthèse faisant en sorte que les informations reflètent, avec le maximum de précision, la réalité sociolinguistique. Il combine ainsi, les critères linguistiques et les critères anthropologiques et historiques afin de rendre compte de la complexité génétique et historique du groupe mandé. On remarque chez Houis M. 4 sous-groupes qui se répartissent respectivement suivant les critères d'authenticité, d'ancienneté, de propriétés morphophonologiques et morphologiques.

Sous-groupes 1 (mandingue proprement dit)

- bambara
- diula
- malinké de l'est (maninka)
- malinké de l'ouest (mandinka)

Sous-groupe 2 (mandingue archaïque)

- soninké
- soso
- dialonké
- bozo (?)

Sous-groupe--3 (alternances consonantiques initiales)

- mendi
- toma
- kpèlè

Sous-groupe- 4 (système numérique multiple)

- Bobo

4.3.5. La classification de Greenberg G. (1963)

Pour terminer, signalons la classification de Greenberg G. en 1963 qui a remporté un grand succès dans les études africaines. Les premiers résultats de ses travaux ont vu le jour en 1954. Ils sont repris et corrigés en 1963. La classification de Greenberg G. (1963) est de type typologique. Elle repose sur l'ordre des mots dans la langue. Les résultats de cette recherche dans le domaine mandé ressemblent à une étude géographique des langues ; car les familles regroupent, curieusement, les idiomes géographiquement proches. Dans cet ouvrage, les langues du groupe mandé sont divisées en deux groupes principaux, eux mêmes répartis en sous-groupes.

I. Groupe nord-ouest :

- le sous-groupe du nord : le susu-yalunka, soninké, kwéla, le numu, le ligbi, le vaï, le kono, le khasonké et le maninka, le bambara, le dyula;;

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- *le sous-groupe bandé-bandî : le loko, le loma, le kpellé.*

II. Groupe sud-est :

- *la première sous-division ou sous-groupe sud : le mono, le dan, le tura, le mua, le gan, le guro ;*

- *la deuxième sous-division ou sous-groupe oriental : le samo, le bisa, le busa.*

V – CONCLUSION

Nous voyons que les termes ont été introduits par la recherche et ont évolué dans des écoles différentes. Ainsi, ces constructions et reconstructions témoignent, d'une part, de l'évolution des connaissances dans ce monde et d'autre part, de la volonté de certains à imposer leur théorie d'école. Si la conséquence la plus visible est la classification des langues ou variétés de langues suivant les familles linguistiques, il reste entendu que ces classifications sont les principales sources d'inspiration des études sur les différents groupes ethniques ou des sous-groupes. Tout se passe jusqu'à présent comme si l'évolution des matériaux linguistiques d'un groupe comme les Dioula avait suivi la même dynamique que les composantes ethniques du groupe.

De même, lorsque nous regardons les évolutions actuelles des usages, il n'est pas étonnant de voir que les termes désignent tantôt les populations, tantôt les langues ou encore des régions... Il est temps de revoir la terminologie des peuples, des langues, des régions... des communautés qu'elles soient africaines ou non car, on se rend très vite à l'évidence que les termes méritent plus de précision.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/>
sudlang@refer.sn

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

Tel : 00 221 548 87 99

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMSELLE J-L. et M'BOKOLO E.. (1985). *Au coeur de l'ethnie*. Paris : La découverte, 225 pages.
- AUDOUIN J. et DENIEL R. (1978). *L'islam en Haute – Volta, à l'époque coloniale*. Paris : l'Harmattan , INADES-Formation, Abidjan, 129 pages.
- BALDE A. (1985). *Étude comparative des parlers mandingues du Sénégal, dialectologie et phonologie*. Niamey : publications de la CELHTO/LA 7, , 102 pages.
- BARRETEAU D. (dir), (1978). Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar, Conseil International de la langue française avec le concours du Ministère français de la Coopération.
- BLENCH R.(1992). "Is Niger-Congo Simply a Branch of Nilo-Saharan", *communication au colloque de Nice* du 25-29 Août 1992, multigraph.
- BOUQUIAUX L., GUARISMA G. et MANESSY G., (1980). *Problèmes de comparatisme et de dialectologie dans les langues africaines*. Paris : SELAF, n° 79, 83 pages.
- BRETON R. (1992). *Les ethnies*. Paris : P.U.F., Coll. "Que sais-je?", 127 pages.
- BRETON R. (1993). *Géographie des langues*. Paris: P.U.F., Coll. "Que sais-je?", 127 pages.
- CALVET L-J.(1974). *Linguistique et colonialisme*. Paris : Payot, réédition de 1988, 248 pages.
- CISSE T.Y. et KAMISSOKO W.(1988). *La grande geste du Mali (des origines à la fondation de l'Empire.)*. Paris : Karthala ARSAN, 426 pages.
- CREISSELS D. (1992) "Place des parlers bozo dans la classification des langues mandé" dans LINGUISTIQUE AFRICAINE n° 9, pp. 40-51.
- CREISSELS D., JATTA S. et JOBARTEH K. (1982). "Lexique mandinka français" dans MANDENKAN, n°3, pp. 1-207.
- CUOQ J. M. (1975). *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle*. Paris : Éditions du CNRS.
- DELAFOSSÉ M. (1929) et (1955). *La langue mandingue et ses dialectes (malinké, bambara, dioula)*. Paris : Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 489 pages.
- DELAFOSSÉ M. (1972). *Le haut Sénégal Niger le pays, les peuples, les langues*. (rééd.) Maisonneuve, Larose, 428 pages, Tome 1.
- DÉRIVE M.J. (1977). "Table ronde sur les origines de Kong" (1, 2 et 3 Novembre à Kong). ANNALES DE L'UNIVERSITE D'ABIDJAN, série J, tome I tradition orale. Université nationale de Côte d'Ivoire, 504 pages.
- DUMESTRE G.(1983). "Note à propos des termes bambara empruntés à l'arabe". dans *LANGUE ARABE ET LANGUES AFRICAINES*. Publication de l'Institut des langues

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- et civilisations orientales, Conseil National de la Langue Française, pp. 13-21.
- GALLAIS J. (1962). "Signification du groupe ethnique au Mali". In *L'HOMME*, n° 2, Tome II, Mouton & Co. Paris : La Haye, pp. 106-129.
- GALLAIS J. (1984). *Homme du Sahel, Espace temps et pouvoir le delta intérieur du Niger 1960-1980*. Paris : Flammarion, Coll. géographie, 281 pages.
- GALTIER G. (1980). *Problème dialectologique et phonographématique des parlers mandingues*. Thèse pour le doctorat de troisième cycle. Université Paris VII, 449 pages
- GREENBERG J., (1963). *The language of Africa*. Bloomington Indiana University : The Hagues, Mouton et Co, 184 pages.
- HEIN B. et Nurse D. (dir.) (2004). *Les langues africaines*. Paris : Karthala, AUF, 468 pages
- HOUIS M. (1971). *Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire*. Paris : P.U.F, 230 pages.
- HOUIS M. (1961). "Mouvements historiques et communautés linguistiques dans l'Ouest Africain". In *L'HOMME*, revue française d'Anthropologie, n°3, Mouton et Co, pp. 72-91.
- KOELLE S. W. (1954). *Polyglotta Afrikana or a Comparative Vocabulary of Nealy three Hundred Words and Prase dans More Than One Hundred Disctintc African Luanguage*. London : Church Missionnary House, 188 pages.
- LABOURET H. (1934). *Les manding et leur langue* . Paris : Larousse
- LAUNEY R. (1988). "Warrios and Traders, the political organisation of West African Chiefdom". In *CAHIERS D'ÉTUDES AFRICAINES* n°111-112 XXVIII 3-4, pp. 355-373.
- MARCELLESI J.B., 1981, "*Bilinguisme, diglossie, hégémonie, problèmes et taches*". In *LANGAGE* N° 61, pp. 5-11. Paris : Larousse.
- MONTEIL C. (1924). *Les bambara de Ségou et du Kaarta (1924) étude historique, ethnographique et littéraire d'un peuple du peuplade au Soudan français*. Paris : GF maison neuve et Larose, 440 pages.
- MONTEIL E. (1886). *Grammaire de la langue Bambara*. Saint Joseph de Ngosobi. I 1886, In-18.
- MONTEIL V. (1951). "La part du Berbère dans la toponymie du Sahara Maure" .In *Actes du 3ème. congrès international de toponymie et d'anthroponymie de Bruxelles*. Louvain : éditions du centre international d'onomastique de Louvain, pp. 478-479.
- MÜLLER Fr. (1876-1888). *Grundriss der Sprachwissenschaft*. Facsimile reprint, 2004,
- PERINBAM M. B. (1974). *Notes on the origines of dyula nomenclature* traduit en français par K. KEISER et Sanou C. Bobo Dioulasso 1992, multigr., 12 pages.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- PERROT J. (1981). (dir), *Les langues dans le monde ancien et moderne*. Paris : Éditions du CNRS.
- PERSON Y. (1969). *Samori, une révolution dyula*, thèse pour le doctorat d'État d'Histoire. Université de Paris.
- PERSON Y. (1981). (éds.). "États et Société en Afrique noire" . In *revue française d'histoire d'Outre-mer*, Tome LXV III. Paris : L'Harmattan, 517 pages.
- SANOOGO M. L.(1996). *Langues grégaires, langues véhiculaires, langue officielle et glottopolitique : la problématique du jula véhiculaire au Burkina Faso*. Thèse pour le doctorat nouveau régime, URA-CNRS 1164. Université de Rouen, 832 pages.
- SANOOGO M. L.(2000). « L'ethisme jula : origines et évolution d'un groupe ethnolinguistique dans la boucle du Niger ». In *Burkina Faso, Cent ans d'histoire, 1895-1995*. Tome I, sous la direction de Y. G. Madiéga et O. Nao. , Paris : Karthala, pp. 370-379.
- PLATIEL S. (1978). "Les langues mandé, dans inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar". In BARRETAU (ed) 1978, pp. 41-62.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 8 - 2007

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.